

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LA

GAZETTE DES FAMILLES

Canadiennes et Acadiennes,

JOURNAL RELIGIEUX, AGRICOLE ET D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

Vol. 3. Lévis, 15 Novembre 1872. No. 3.

RÉDACTEUR-PROPRIÉTAIRE : L'ABBÉ N. A. LECLERC.

SOMMAIRE :

Douzième entretien sur la famille—Causerie—Chronique—Une fête de famille—Bénédiction d'une cloche à Ste. Pétronille—Des paroissiens reconnaissants—St. François Montmagny—Extrait d'une lettre d'un de nos abonnés de Deschambault—Feuilleton : La Cloche du Père Trinquet—Annonces.

Douzième entretien sur la Famille.

L'HOMME, LA FEMME ET LEURS DEVOIRS ENVERS LEURS ENFANTS.

Second devoir. — L'Instruction.

(Suite.)

Nous croyons avoir démontré, dans notre dernier entretien, que l'instruction est aussi nécessaire pour développer les facultés de l'âme, que la nourriture corporelle est indispensable au développement des forces physiques, et que les parents qui aiment leurs enfants, doivent les faire instruire de bonne heure. Nous avons combattu les préjugés que l'on nourrit contre l'instruction, et nous croyons l'avoir fait de manière à convaincre tous les esprits droits. Malgré ce que

nous avons pu dire, il nous reste de grandes réserves à faire, et qui pourront sembler au premier abord, contredire ce que nous avons avancé ; mais un peu de réflexions démontrera que nous avons raison dans les deux cas, et que si la *bonne* instruction doit être recherchée avec avidité, la *mauvaise*, doit être rejetée avec horreur.

Oui, si l'un des plus grands avantages pour un pays, est d'avoir de bonnes écoles, de saines institutions, un des plus grands malheurs pour un peuple, c'est d'avoir de ces écoles, de ces institutions où l'on fait tout pour développer l'intelligence des enfants, et rien ou presque rien, pour donner à leur cœur, le seul aliment qui lui convienne, c'est à dire, la connaissance des obligations de l'homme, l'amour sacré du devoir, la nécessité de la vertu.

L'instruction, sans religion, sans Dieu, ne va qu'à faire, de ceux qui la reçoivent, des orgueilleux qui ne sont propres au bien d'aucun genre, et qui portent dans leurs cœurs gonflés d'amour propre et d'ambition, le germe de tous les désordres, le principe de tous les vices.

Leur instruction qui n'est pas fondée sur la religion est sans doute une lumière ; mais c'est une lumière qui, loin d'éclairer, éblouit, aveugle, et jette dans les plus épaisses ténèbres ; elle est aussi un feu ; mais cet élément ne réchauffe pas ; il brûle, il dévore ; elle est aussi un guide, mais c'est ce malheureux guide dont parle l'Écriture Sainte ; un aveugle qui en conduit un autre, pour aller se précipiter avec lui dans l'abîme. Pour voir cette vérité dans tout son jour, jetons les yeux sur ce qui se passe aujourd'hui dans le monde, et nous verrons que partout, les hommes qui n'ont que de l'instruction, de la science, sans notions religieuses, sont des hommes de désordres, ennemis de tout frein, de toute autorité, des agents actifs de bouleversements et de révolutions. Ces hommes toujours très puissants pour dé-

truire, sont frappés de nullité, dès qu'il s'agit de construire et d'édifier. En face de ces considérations dont personne ne peut nier la véracité et la justesse, nos frères, les Acadiens, avaient donc raison de pousser de hauts cris, quand un gouvernement tyrannique et aveugle, a voulu arracher Dieu de leurs écoles, pour ne donner à leurs enfants qu'une instruction plus dangereuse que la plus profonde ignorance. La résistance qu'ils ont partout opposée à l'exercice de cette loi inique, fait le plus bel éloge de leur intelligence et de leur esprit de foi.

Quant à nous, Canadiens, nous sommes très heureux de le proclamer, nous avons des institutions qui nous mettent à l'abri des dangers sans nombre que courent tant d'autres peuples, sous ce rapport. L'instruction chez nous est pour ainsi dire entre les mains du clergé et des corporations religieuses, et nous pouvons nous féliciter que le grand nombre des instituteurs d'écoles primaires et modèles qui sont confiées à des laïques, sont conduites avec sagesse et discernement. Il est bien vrai, que sous ce rapport, nous avons eu des luttes à soutenir pour conserver nos écoles catholiques, que, à une époque qui n'est pas trop éloignée, des jeunes gens aussi impies qu'aveugles ont voulu faire disparaître, pour nous donner des écoles communes où ils ne seraient parlé ni de Dieu, ni de religion. Mais la foi de notre peuple, le sens droit de la majorité de nos mandataires, nous a fait sortir victorieux de cette lutte.

Maintenant, l'instruction est-elle parini nous tout ce qu'elle doit être? Voilà une question très importante, dont la solution devrait peut-être être laissée à une plume plus exercée que la nôtre, mais que nous allons pourtant toucher en passant.

Quant à nos maisons de haute éducation, qui sont sous le contrôle de l'autorité ecclésiastique, quoique l'on dise, quelque part, qu'elles ne sont pas au niveau des besoins du siècle, nous nous contenterons de de-

mander à ces savants critiques, ce qu'ils voudraient à la place de ce que nous avons, ce qu'ils ont fait eux pour le progrès de l'instruction ; puis ensuite, nous laisserons aux hommes éclairés et d'une sagesse éprouvée qui sont à la tête de ces institutions, à faire des réformes, au fur et à mesure que les besoins s'en feront sentir.

Quant à nos écoles primaires et modèles, le système qu'on y suit, quoique grandement modifié et amélioré depuis quelques années, laisse encore à désirer, et il faut y apporter des changements radicaux, surtout dans les campagnes, si on ne veut pas détruire, chez nos enfants et nos jeunes gens, le goût du plus utile des arts, de l'agriculture. Quand on examine la route que prennent les trois quarts de ceux qui ont fréquenté les écoles pendant trois, quatre et cinq ans, il y a de quoi s'effrayer sur l'avenir de notre pays. Sur cent enfants qui fréquentent surtout nos écoles modèles, combien se font cultivateurs ? Sur ce nombre vous n'en trouverez pas dix, pas cinq, et quelque fois pas un. Tous veulent vivre avec la plume, soit comme commis, soit comme écrivains dans un bureau, soit comme agents sur nos lignes de chemins de fer etc. N'est-ce pas là un fait qui saute aux yeux de tout le monde, n'est-ce pas une des plus tristes vérités à constater ? Ou allons nous de ce pas ? Au dépeuplement de nos campagnes, à la désertion de nos champs, à la fuite de la fortune la plus durable, la plus stable ; nous courrons à notre ruine, sous l'apparence trompeuse de la plus éclatante prospérité. Et, ce déplorable résultat doit-il nous surprendre, quand pendant quatre ou cinq ans, on n'entretient les fils de nos cultivateurs que de commerce, de géographie et de littérature ? N'en serait-il pas tout autrement, si après l'enseignement religieux, les notions sur l'agriculture, les motifs qui doivent nous la faire préférer à tout autre genre de vie, faisaient la base principale de l'instruction, dans

nos campagnes. Qu'un enfant sache lire, écrire, les principales règles de l'arithmétique, quelques notions sur l'histoire et la géographie de son pays, n'en voilà-t-il pas assez pour faire ce qu'on peut appeler un cultivateur éclairé, s'il possède un bon traité d'agriculture. Qu'on y pense sérieusement, le mal est déjà grand, et il est grand temps de lui poser une digue, si on ne veut pas qu'il nous entraîne à l'abyme.

Qu'on n'aille pas croire que ces quelques réflexions soient une critique de la conduite de ceux qui sont à la tête du département de l'Instruction. Non, car nous savons qu'il leur a été peu facile de faire plus qu'ils ont fait jusqu'à ce jour, et que les nombreux obstacles qu'ils ont rencontrés sur leur voie, ont beaucoup retardé leur marche. Mais, aujourd'hui que la tâche devient plus facile, que les éléments pour les véritable progrès deviennent plus nombreux, qu'ils se mettent sérieusement à l'œuvre, et ils auront pour les seconder, tout ce qu'il y a d'hommes intelligents et d'amis éclairés de leur pays. Qu'on n'en doute pas ; celui qui saura apporter un remède efficace au mal qui nous ronge, pourra être proclamé un sauveur de son pays.

(A continuer.)

CAUSERIE.

Le Curé et ses habitants.

LES BOISSONS ALCOOLIQUES.

M. le curé.—Comme les cultivateurs ne seront vraiment heureux et prospères, qu'autant qu'ils reviendront aux beaux jours où la sainte vertu de tempérance régnait en souveraine, nous allons nous entretenir, encore aujourd'hui, des effets désastreux des boissons alcooliques. Il nous est d'autant plus néces-

saire d'insister sur ce sujet, qu'il se rencontre aujourd'hui, en bon nombre, et partout, des apôtres de l'ivrognerie qui ont l'audace de dire que c'est une tyrannie des plus cruelles qu'on a voulu exercer contre nous, en nous prêchant l'abstinence totale, et qui jettent l'outrage à la figure de ces prêtres vénérables, qui ont formé la plus sainte des croisades, pour chasser loin de nous le monstre de l'intempérance.

Les habitants.—Oui, M. le curé, parlez nous des ravages causés par l'ivrognerie, car cette maudite passion lève la tête avec plus d'audace que jamais. On ne peut faire un pas, aller à la moindre réunion, à une corvée, à une noce, sans qu'on nous offre de la boisson, et sans qu'on nous presse d'en prendre. Ah ! Monsieur, que c'est triste de voir une bouteille en face d'une *croix de tempérance*, quand il n'y a pas de nécessité ! C'est bien le diable, en face du bon Dieu ! Et dire qu'il y a tant de personnes, même parmi ceux qui veulent passer pour respectables, qui se prosternent devant le premier, pour l'adorer, surtout depuis nos belles élections !

M. le curé.—J'espère, mes bons amis, que vous ne vous laissez pas vaincre par les pressantes sollicitations qui vous sont faites ! Oui, soyez fidèles au saint engagement que vous avez pris, en face des saints autels, de la croix, et en l'honneur de Jésus abreuvé de fiel et de vinaigre. Cette fidélité fera votre gloire ; puisqu'elle est la meilleure preuve que vous êtes des hommes de parole, elle fera votre bonheur, en éloignant de vous bien des maladies, des accidents, et en attirant sur vos enfants la faveur de marcher sur vos traces.

Les habitants.—Permettez-nous, M. le curé, de vous faire quelques questions. La boisson n'est-elle pas nécessaire dans bien des cas ? par exemple, quand il fait froid, quand il fait chaud, quand on a de grands travaux à faire ?

Le curé.—Un médecin, déjà célèbre par ses écrits, vient de répondre à toutes ces questions, dans une savante lecture, donnée dernièrement à l'Université-Laval. J'aurais aimé à voir réunis dans la salle où il lecturait, tous mes compatriotes, surtout tous ceux qui nourrissent les plus déplorables préjugés en faveur des boissons alcooliques. Les exemples qu'il a cités, pour appuyer ses avancés, étaient tellement frappants qu'ils pouvaient convaincre les plus incrédules.

Voici une analyse de son discours :

« Presque toutes nos boissons sont falsifiées, et le plus souvent, à un très haut degré. Quant aux personnes en santé, on peut dire qu'elles n'en ont aucun besoin, et qu'elles leur sont presque toujours plus dommageables que profitables. Elles rendent plus ou moins ridicules, elles font faire des extravagances de tout genre, elles mènent à la ruine ; voilà à peu près tout l'avantage qu'on en retire. » L'usage de la boisson fait plus de fous que de sages, disait autrefois un philosophe païen.

« L'abus des boissons alcooliques produit les plus funestes résultats sur l'organisation ; elle cause la dégénérescence des organes, et amène la vieillesse, la décrépitude, avant le temps.

« Le savant lecteur, le Dr. LaRue, ajoute que depuis 1860, il avait fait deux cents autopsies et plus, et qu'il avait constaté que les deux tiers des morts subites sont dues à l'usage des boissons spiritueuses. »

Cet avancé devrait faire dresser les cheveux sur la tête de tous ceux qui font un usage immodéré des boissons fermentées, puisqu'ils sont d'ordinaire les moins bien préparés à aller paraître devant le Souverain Juge.

Qu'il est terrible de tomber dans l'éternité dans l'état de l'ivresse ! Si tous les ivrognes se donnaient la peine de méditer tous les matins, pendant quel-

ques minutes, sur ce sujet effrayant, pas un sur cent, ne voudrait persévérer dans sa fatale habitude.

Le Dr. LaRue continue ainsi : « Souvent, on veut justifier l'usage des boissons alcooliques, sous prétexte qu'elles sont un excellent préservatif contre le froid. Quelle absurdité ! l'expérience est là pour démontrer que c'est tout le contraire qui a lieu ; et qu'une personne qui fait usage de ces boissons, est beaucoup plus accessible au froid, qu'une autre qui n'en fait aucun usage. Voici un exemple frappant de ce que j'avance :

« Dans la Russie, où le climat est très rigoureux, en hiver, les soldats ne font aucun usage des boissons fortes, parceque l'expérience leur a démontré qu'en prenant de ces boissons, ils étaient bien moins forts contre le froid que sans elles. »

On pourrait ajouter, pour appuyer cette assertion, que parmi les personnes que l'on trouve gelées, le plus grand nombre a pris de la boisson, sans parler de ceux qui périssent ainsi, par suite de l'ivresse.

On prétend encore que les boissons protègent contre l'humidité, et que c'est prudence pour ceux qui vont à l'eau d'en faire usage. Voilà encore un triste préjugé, qui a fait bien des dupes. Nous connaissons bon nombre d'arpenteurs, et ce sont les plus sages, qui, quoiqu'obligés de voyager à travers bois, forêts, marécages, remplacent la boisson par le thé et des solutions de poivre rouge, et ils affirment que ces traitements procurent des effets bien supérieurs à ceux que pourraient amener le brandy, le gin et le whisky.

Vous trouverez même des êtres assez singuliers pour avancer que les boissons fortes diminuent la chaleur. J'en appelle à tous les buveurs, et s'ils veulent être sincères, ils vous apprendront qu'elles la provoquent à un haut point.

« On dit aussi que ces mêmes boissons donnent des forces, et permettent d'endurer mieux les fatigues.

Comme on est ingénieux à trouver des prétextes quand on veut humecter son gosier ! Mais, que veut donc dire ce fait bien constaté, arrivé pendant la dernière guerre, entre la France et la Prusse. Les régiments qui s'abstenaient de l'usage de toute boisson, pouvaient supporter une fatigue double et triple de ceux qui agissaient contrairement, et les laisser loin derrière eux, dans les marches qu'il fallait faire.

Le Dr. Larue a conclu de ce qui précède, que les boissons fortes ne peuvent être utiles que dans un nombre de cas très rares, et que l'on en abuse très-souvent comme remèdes.

Jé suis de son opinion, et j'espère que vous ne me contredirez pas.

Les habitants. — Voilà une bonne et belle leçon qui devrait être imprimée en lettres d'or, et suspendue au-dessus la porte de tous ceux qui inventent des prétextes pour s'autoriser à boire.

(A continuer.)

CHRONIQUE.

LE 50ÈME ANNIVERSAIRE DE LA PRÊTRISE DE MGR. DE MONTRÉAL.

Comme une grave indisposition a mis obstacle à l'ardent désir que nous avons d'assister à ce que la presse a bien voulu appeler "les noces d'or de Mgr. Bourget," nous sommes forcé d'emprunter notre compte rendu à des confrères qui ont été plus heureux que nous.

Comme nous l'avions prévu, la fête a été grandiose, et les efforts que tout Montréal faisait depuis plusieurs semaines ont été couronnés des plus brillants succès.

Nous empruntons ce qui suit au *Journal des Trois-Rivières*.

“ La fête de mardi, a été un immense concert de vœux, de bénédictions, de louanges, inspiré par l'amour et la vénération que le grand et saint Evêque de Montréal s'est acquise, dans sa longue carrière. La ville de Montréal n'a jamais été témoin d'une démonstration plus sympathique, plus enthousiaste et plus heureuse.

“ Depuis plusieurs semaines, les communautés religieuses, les professions libérales, la presse, toutes les sociétés religieuses et civiles, avaient présenté, tour à tour, leurs adresses, exprimant les plus beaux sentiments d'amour filial, de vénération, et accompagnées de riches présents.

“ La journée de lundi avait été réservée pour les députations de toutes les paroisses du diocèse, qui vinrent déposer, aux pieds de leur bien-aimé Pasteur, leurs vœux et leurs offrandes.

“ Ce touchant spectacle rappelait la fête du même genre, qui eut lieu à Rome le 11 avril 1869, à l'occasion des noces d'or de Pie IX, et dont l'éclat jaillit d'un bout de l'univers à l'autre. Cette fois, on était accouru de toutes les parties de l'Europe, pour déposer, aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ, des témoignages d'amour et de dévouement; et, à côté des riches présents des rois, figurait l'offrande non moins précieuse du pauvre paysan et de l'enfant des montagnes. Ici, comme à Rome, les vœux et les offrandes sont venus de toutes les classes de la société et de toutes les parties du diocèse, nous pouvons même dire, du pays et de l'étranger.

“ On se plaît aussi, à cette occasion, à remarquer dans la vie du Saint Evêque de Montréal, plusieurs

autres traits de ressemblance avec l'auguste Pontife Romain.

“ Dès lundi après-midi, le concours était immense ; les hôtels ne suffisaient plus à loger les personnes venues à la fête.

“ Le soir, il y eut illumination, dans plusieurs parties de la ville. L'Evêché présentait un coup d'œil splendide.

“ Au-dessus du toit était placé un buste de Sa Grandeur qui offrait un spectacle unique ; à distance, les lignes de la figure avaient l'aspect d'une brillante étoile. Les fenêtres ruisselaient de lumières, et à travers des transparents, on lisait : “ *Vivat—50—Vivat.* ” Au-dessus était l'inscription “ *Benedicat vos Omnipotens Deus.* ” L'Académie des Sœurs du Sacré-Cœur, l'Hôtel-Dieu, l'École Commerciale, nombre de maisons privées étaient brillamment illuminées.

“ Dès l'aube du lendemain, 29, on voyait flotter partout des drapeaux de mille couleurs, avec des inscriptions, et de bonne heure, une foule immense se pressait sur la place Notre-Dame, et sur le parcours des rues que devait suivre Sa Grandeur pour se rendre à l'office divin.

LE CORTÈGE.

“ Quelques minutes avant neuf heures, une garde d'honneur composée d'un détachement de Zouaves Pontificaux, en uniforme, faisait haie, en avant du portique de l'Evêché, et peu de temps après, Mgr. de Montréal descendait les gradins du palais épiscopal et prenait place dans un magnifique carrosse offert en don, par le village des Tanneries. A la suite, venait Leurs Grâces, les Archevêques de Québec et de Toronto, leurs Grands les Evêques d'Ottawa, de Hamilton, de Ri-

mouski, des Trois-Rivières, de St. Hyacinthe, de Birtha, de Cleveland, d'Ogdensburg, qui, tous étaient déjà rendus les jours précédents, auprès de leur Vénérable Collègue. Puis, son Honneur le Maire, les représentants distingués de la magistrature, de la législature, du barreau, les prêtres en nombre considérable, suivis d'une foule immense. Le cortège se dirigea vers l'église de Notre-Dame, pendant que toutes les cloches de la ville ébranlaient l'air de leurs sons joyeux. Quand la procession arriva au Séminaire de St. Sulpice, la bande des élèves joignit le cortège, exécutant une marche de réjouissance.

LA MESSE.

La grande église de Notre-Dame était décorée avec une pompe extraordinaire. Du haut de la voûte, descendait une double rangée d'immenses banderolles blanches, ornées de fleurs et de verdure, et dont les extrémités étaient fixées aux pilastres qui supportent les galeries latérales. Le long des galeries, des festons de verdure, enchâssant des médaillons, avec les inscriptions suivantes : “*Aime Dieu, et va ton chemin*” — “*Honneur au peuple chrétien, etc.*” Sur l'avant de la chaire : “*Plenus dierum in Domino.*” (Plein de jours dans le Seigneur). L'autel et le tabernacle étaient décorés avec une richesse étonnante. On lisait autour du dernier : “*Tu es sacerdos in aeternum.*” Et au-dessus du premier : “*Elegit eum Deus sacrificandum sibi.*” et “*Dedit honorem senectutis.*” “*Dieu l'a choisi pour qu'il lui offrit un sacrifice, et lui a donné l'honneur de la vieillesse.*” “*Mgr. de Montréal alla prendre place sur le trône richement décoré, qui lui était destiné, et*

ainsi des autres prélats. Les membres du clergé, au nombre d'au delà de 400, remplissaient le temple ; on a évalué à 15,000, le nombre des assistants. La grand'messe fut célébrée par Mgr. Larocque, Evêque de St. Hyacinthe, avec toute la solennité des plus grandes fêtes. Un chœur puissant chanta avec accompagnement d'orgue, la messe du 2nd ton. Les mélodies majestueuses du chant Grégorien, si bien appropriées à la fête, du Vénérable Vieillard, produisirent un effet magnifique.

LE SERMON.

Le Père Braun fit le sermon de circonstance. Il prit pour texte ces paroles des Livres Saints : *Il a passé en faisant le bien* ; Rien n'était plus facile que de démontrer que la longue carrière de Mgr. Bourget a, toute entière, été consacré aux bonnes œuvres de tout genre ; aussi l'orateur sacré a-t-il montré à tous les regards le plus brillant tableau, où se voyaient, en traits saillants, les sublimes vertus, le dévouement sans bornes, le véritable patriotisme, les luites, etc., du glorieux et saint vieillard. En entendant un éloge aussi mérité, tous les auditeurs semblaient dire : oui, voilà ce qu'il a fait ; mais, combien d'œuvres non moins méritoires que sa profonde humilité a réussi à dérober à tous les regards ! Le prédicateur a été très heureux, aussi, quand il a démontré l'action divine de Jésus-Christ sur la société humaine, en général, par l'entremise des Evêques, au moyen de la prière, et surtout de l'enseignement.

LE DINER

Vers une heure et demie, les convives, au nombre de 800, prirent place autour de quatre tables im-

menses dressées dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville. Le siège de Mgr. de Montréal était dominé par un Dais d'une grande richesse, orné de guirlandes d'or, entremêlées d'épis et de fleurs de lis, et d'emblèmes religieux. Ce Dais, fourni par les Jésuites qui l'ont eu en France, a, dit-on, servi au sacre de Charles X et au baptême du Comte de Chambord. On voyait çà et là, arrangés avec ordre et symétrie, les bustes de Pie IX. De Mgr. de Bourget, les statues de St. Pierre, de St. Paul, de St. Jean Baptiste et St. Patrice.

Au dessert M. Cherrier prit la parole. Il fit l'éloge de l'épiscopat et du clergé canadiens. Il insista pour démontrer que le Canada doit énormément à la hiérarchie catholique. Il termina sa brillante allocution en exprimant le vœu que les Evêques, le clergé et les laïques restent toujours unis.

Sa Grandeur remercia toutes les personnes présentes avec effusion, dit les grâces et la cérémonie fut terminée.

L'ILLUMINATION.

“ La fête fut couronnée par une brillante illumination, où chacun rivalisa de zèle, pour honorer, à qui mieux mieux le joyeux anniversaire. Non-seulement à Montreal, mais encore, dans toutes les parties du diocèse, il y eut illuminations, feux d'artifices et réjouissances publiques.

“ Enfin, cette fête a été pour tout le pays un de ses plus beaux jours, puisqu'elle a fourni l'occasion de montrer tout le respect et tout l'amour dont on sait, en Canada, entourer ceux qui ont vieilli au service de l'Eglise, et dépenser leurs jours à faire le bien, et à diriger les âmes vers la céleste patrie.”

Mgr. de Montréal a reçu, pendant le souper du

mardi, un télégramme transatlantique, lui apportant la bénédiction de Pie IX. Sa Sainteté félicite Sa Grandeur et lui fait ses souhaits, *ad multos annos*.

Quelle couronne brillante ! 50 années de prêtrise et 32 d'épiscopat !

Une fête de famille.

Dans l'intérêt et pour l'édification de vos nombreux lecteurs, permettez, M. le rédacteur, que je vous fasse part de ce dont j'ai été l'heureux témoin à l'occasion de ce qu'on peut convenablement appeler *fête de famille*.

Le 15 du mois dernier, je me rendais à la Pointe-aux-Trembles, chez le vénérable curé de cette paroisse. Là, j'eus la bonne fortune de rencontrer douze confrères que la même pensée, le même sentiment avaient réunis. Cette fois, il ne s'agissait ni de concours, ni de conférence ecclésiastiques etc ; mais nous étions à la veille de la fête de St. Edouard, patron du Révd. M. Parent, curé de la Pointe-aux-Trembles déjà depuis trente et quelques années.

Nous venions donc offrir à notre vénéré et bien aimé confrère l'hommage de nos plus sincères félicitations, de nos vœux les plus ardents, ainsi que pour lui témoigner de l'estime et de la confiance, que son âme franche, que son zèle et ses vertus sacerdotales nous ont inspirés. Une telle démarche de la part d'un si bon nombre de confrères en dit plus en faveur de notre hôte que tout ce que ma plume pourrait tracer.

Le lendemain, dès l'aube du jour, grande fut ma surprise, de voir la sacristie presque remplie de pieux fidèles, quoiqu'aucune invitation n'eût été faite le dimanche précédent ; mais les paroissiens de la Pointe-aux-Trembles connaissent les dates qui les intéressent ; et celle de la fête de leur pasteur, leur est chère entre toutes les autres.

Maintenant, je puis vous dire en toute sincérité, que je n'ai jamais ressenti de plus vives émotions que celles qui se pressaient dans mon cœur, lorsque vint le moment du St. Sacrifice. Qu'il était beau, qu'il était édifiant le spectacle que nous avions alors sous les yeux ! A l'autel, un prêtre vénérable par son âge, son noble maintien, la couronne de cheveux blancs qui orne son front, vénérable surtout par ses vertus, les mains levées vers le ciel, offrant l'Auguste Victime pour le salut du pasteur et du

malheureusement, il n'y avait pas de musique.

Et troupeau ; à la table sainte, des fidèles de tout âge, profondément recueillis, qui viennent se nourrir du pain céleste, à l'intention d'obtenir un surcroît de grâce pour celui qui est pour eux plus qu'un père ! Oui, ces douze prêtres agenouillés sur les marches du sanctuaire, cette assemblée de fidèles aussi pieux que recueillis, réunis spontanément pour confondre leurs prières et leurs vœux avec ceux du digne pasteur de la paroisse, le chant des cantiques si bien choisis pour la circonstance, les sons harmonieux de l'instrument de nos églises, rien n'était plus capable de remuer l'âme, de faire vibrer toutes les fibres du cœur, et d'arracher de douces larmes !

Pour ma part, j'ai assisté à des concours plus nombreux, j'ai vu des solennités brillantes préparées à grand son de trompe, des cérémonies religieuses les plus imposantes, mais je n'ai jamais assisté à une fête qui parlât plus éloquemment le langage du cœur.

Quelle a dû être belle au ciel, la fête de cet humble curé de campagne, ignorant toute l'étendue de son mérite ; faisant le bien dans l'ombre, s'efforçant de couvrir sous le manteau de la plus profonde humilité, des actes du plus pur dévouement, des vertus aussi multipliées que sublimes !

Est-il possible de faire de semblables réflexions sans se sentir profondément ému ? sans confesser l'empire de la vertu, la puissance de l'homme de bien, sans dire tout haut ce que l'on pense d'un tel pasteur, l'avantage immense d'un peuple qui possède un tel guide ?

De l'église, passons au couvent dirigé par les Révdes Sœurs de la Congrégation, si tout le monde ne connaissait pas déjà ces anges d'abnégation, leur dévouement et leur zèle pour l'éducation des enfants, j'essaierais de les montrer ici sous leur vrai jour ; mais je me tais, car leurs vertus et leurs succès sont sur les lèvres et dans le cœur de tous.

Nous avons pu constater pendant l'heure et demie passée dans cette maison, que les sœurs d'aujourd'hui continuent avec éclat l'œuvre si grande et si noble de Marguerite Bourgeoise. Musique parfaitement exécutée, chants de circonstance, compliments, expressions de sentiments les plus intimes de la piété filiale, de la reconnaissance envers celui que les élèves appellent à si juste titre " leur père, " bouquets aux fleurs symboliques, où nous lisons les vertus du pasteur et les sentiments sincères de ces cœurs d'enfants ; rien ne manquait pour faire de cette petite séance une fête charmante, une fête de cœur.

Une petite pièce dramatique, dans laquelle, la curiosité est

prise dans ses propres filets, nous a ravi d'admiration, tant par l'intérêt du sujet que par le naturel déployé par chacune des actrices.

Enfin, M. le rédacteur, je suis revenu de la Pointe-aux-Trembles, sous l'empire des plus heureuses impressions et je n'ai pas voulu jouir seul de mon bonheur ;

Mon unique but est celui que vous poursuivez avec tant de zèle et de succès dans votre bonne et charmante petite "Gazette des Familles", édifier et parler au cœur. Comme vous le remarquez, mon style est en rapport avec les choses qu'il nous a été donné de voir ; c'est à-dire, sans fard, sans prétention ; mais plein de franchise, de simplicité et de cordialité.

Heureuse la paroisse à qui Dieu a donné un pasteur selon son cœur, pour la guider durant de si longues années dans les voies du bien ! Heureux le pasteur à qui Dieu a confié un peuple docile et fidèle, qui n'a qu'un cœur et qu'une âme pour aimer son Créateur et son représentant sur la terre ! L'un et l'autre commencent ici bas, cette vie d'amour et d'union qui sera couronnée dans le ciel !

St. . . . 17 octobre 1872.

Il y a quelques semaines, on bénissait à l'Île d'Orléans, une cloche destinée à la nouvelle église de Ste. Pétronille. La cérémonie a été faite par Mgr. l'Archevêque, assisté des Rév. MM. Tardif, curé de St. Pierre et Bonneau, de l'archevêché. Sa Grâce a adressé la parole aux fidèles et leur a expliqué, en peu de mots, le sens des cérémonies par lesquelles l'église consacre les cloches qu'elle destine au culte.

Grand nombre de personnes s'étaient rendues de Québec au bout de l'Île, pour être témoins de cette cérémonie religieuse, ainsi que plusieurs membres du clergé, parmi lesquels MM. les abbés Lavardière, Pâquet, Laliberté, Collet, etc.

M. et Mde Jean Langlois et M. et Mde F. Audet étaient au nombre des parrains et marraines.

Les travaux de construction de la nouvelle église ont été poussés avec beaucoup d'activité et l'on espère que l'intérieur même sera terminé cet automne, ou de très bonne heure l'été prochain. Le site a été admirablement choisi ; l'église est bâtie sur une hauteur d'où la vue s'étend sur toute la côte Beaupré, et sur Québec et Lévis. Elle est à dix minutes de marche, à peu près, du quai où aborde le bateau. On compte que le voisinage de cette nouvelle église engagera un grand nombre de familles à aller passer la saison d'été au bout de l'Île, qui, à rai-

son de sa proximité, offre aux citadins la facilité de surveiller leur affaires à Québec.

M. l'abbé Verbist, prêtre belge, récemment arrivé au Canada, comme l'on sait, et nommé curé de Ste. Pétrouille, s'est dévoué tout entier au service de sa nouvelle mission, et à force de dévouement et de zèle il a réussi, avec des moyens relativement très restreints, à construire une église qui ne le cède en rien à celles d'un bon nombre de nos anciennes paroisses,

Des paroissiens reconnaissants.

Dimanche, le 27 du mois dernier, les paroissiens de Notre-Dame du Portage ont accompli un acte qui leur fait le plus grand honneur, ainsi que le plus bel éloge de leur pasteur, le Révd. M. Constantin. Réunis au presbytère, à la sortie des vêpres, ils ont présenté à leur aimé curé une magnifique corbeille, qui, entr'autres belles choses, contenait la somme de \$52, collectée dans l'espace de quelques jours. Cette offrande fut l'occasion d'une véritable fête de famille, où le cœur a toujours la plus large part, mais où les démonstrations extérieures, telles que adresses, vivats, fusillade, réclament aussi leurs droits. M. le curé pris à l'improviste, et profondément ému de la bienveillante attention dont il venait d'être l'objet, fut si heureux dans la réponse qu'il fit à ses chers paroissiens, que des larmes d'attendrissement coulèrent de tous les yeux, et que l'assemblée se dispersa, en poussant à pleins poumons le cri de la reconnaissance, et disant tout haut : Notre pasteur est digne de toute notre affection et de notre gratitude.

Saint-François Montmagny.

A l'occasion de la bénédiction des cloches dont nous avons parlé dans notre dernier numéro, la collecte s'est élevée à la forte somme de douze cents quarante piastres ; sur cette somme un paroissien, M. Bénoui Paré, en a offert quatre cent vingt quatre. Tant de générosité de parts et d'autres, est digne de la publicité et des plus sincères éloges.

Extrait d'une lettre d'un de nos abonnés de Deschambault.

Notre correspondant, après nous avoir dit que l'offre qu'il nous fait de son portrait, n'est pas même une obole en compa-

raison du trouble que nous nous donnons pour le bien de nos lecteurs, ajoute :

“ Je profite de l'occasion pour vous offrir mes plus sincères remerciements pour les grandes faveurs que vous offrez à ceux qui souscrivent à votre très intéressante Gazette.

“ Votre libéralité nous étonne et nous remplit de reconnaissance ! Ce n'était pas assez pour nous d'avoir l'inappréciable avantage de lire les intéressants entretiens, les beaux exemples proposés à notre imitation, les enseignements si précieux à suivre, etc., et tout cela pour 50 centins, par année ! Vous nous accordez, pour un prix si minime, la grande faveur d'une messe par mois ! Quelle belle prime !

C'est à dire, que pour l'offrande de deux messes que nous donnons, nous avons droit à douze !

Le moins qu'une telle faveur doit vous mériter, est que votre publication soit reçue dans toutes les familles canadiennes et acadiennes. C'est le vœu le plus ardent de celui qui se souscrit avec la plus vive reconnaissance.

Votre tout dévoué serviteur,

G. P. M.

FEUILLETON DE LA GAZETTE DES FAMILLES CANADIENNES.

LA CLOCHE

DU

PERE TRINQUET.

[*Suite et Fin.*]

A l'heure venue, et longtemps auparavant, chacun était à son poste. Crispino avait avec lui quatre gamins à l'œil perçant qui auraient vu un crapaud traverser la route à une lieue. Ils ne tardèrent pas à s'écrier : Le voilà ! le voilà ! — Aussitôt Crispino décharge son arme, boum ! Pour plus de sûreté, il charge et décharge trois fois, et, presque au même instant, sur tout le parcours du cou-

vent à l'église, l'artillerie d'Orange montra ce dont elle est capable.

Le bon vieillard arrivait lentement, monté sur un baudet qu'on lui avait prêté au convent et accompagné d'un jeune religieux qui le suivait à pied pour le protéger dans son voyage et aussi pour aider le missionnaire au confessionnal. En entendant le fracas des pétards et des fusils, don Pasquale se retourna vers son compagnon : expliquez-moi, lui dit-il, ce caprice de mes paroissiens de me recevoir avec ce tapage. Jamais ils ne m'ont traité ainsi. Ce sont de braves gens et ils m'aiment bien ; c'est égal, il eût mieux valu conserver la poudre pour...

Le bruit de la seconde batterie lui coupa la parole.—Après l'explosion, il continua un peu inquiet. Mais il faut avoir perdu la cervelle ; dites moi, père, se jeter dans de telles dépenses quand il s'agit de quêter pour la cloche !

Aussitôt on entend les autres décharges jusqu'à la salve d'honneur. Don Pasquale avait prudemment quitté sa monture de peur que ce bruit insolite ne lui inspirât quelque capricieux écart, et puis fermant les yeux et branlant la tête, il se parlait à lui-même ; Ecervelés, va ! et le père Athanase ne les a pas empêchés !... Au moins quatre ducats de poudre ! mais il n'y a pas de sens commun !...

Ce fut bien autre chose quand, au milieu du silence du crépuscule, des sons vibrants, majestueux et solennels vinrent frapper son oreille. Il resta ébloui et la bouche ouverte comme devant une apparition ; le parapluie lui tomba des mains : —Mais, on sonne, s'écria-t-il ? Il porte une main à l'oreille pour favoriser l'acoustique ; il ne peut plus en douter, c'est une cloche qu'il entend. — Père,

entendez-vous ? mais comment se fait-il ?..... Où l'ont-ils pêchée ? Je ne suis absent que de quatre jours... les cloches ne poussent pourtant pas comme des cèpes.

—On l'entend, répondit le religieux, mais on ne la voit pas. Le clocher est vide comme auparavant.

Don Pasquale avait beau écarquiller les yeux, il ne voyait rien.—Mais c'est un miracle ! Pourvu que le diable ne me fasse pas cette illusion pour me vexer et me faire perdre le fruit de ma retraite ? .. On voit tant de choses !—Et disant cela, il envoie une grande bénédiction contre la puissance de l'air.—Mais on sonne plus fort que jamais... Ou je ne suis plus don Pasquale, ou il y a ici un miracle. Qui sait les menées du père Athanase ?

Le chemin formait un coude à cet endroit, de sorte qu'en finissant de parler il se trouva en face et à deux pas du village. Aussitôt, la foule se précipite à sa rencontre ayant à sa tête le père Athanase et le triomphant Trinquet ;—Et ! bien, don Pasquale, nous vous avons joué un tour ! Dites la vérité, vous ne vous y attendiez pas !

—D'où donc avez-vous tiré cette cloche ?

—Parbleu ! répondit le père Athanase, de la fonderie. Le brave Trinquet à demi caché par le capucin riait, riait à se tenir les côtes.

—Je sais bien qu'à la Monnaie on frappe des ducats d'or, mais ici, ajoutait-il en se tâtant le gousset, bernique ! Voyons, comment est-elle venue ?

—Ça suffit, nous ne voulons pas vous tenir plus longtemps sur le gril. La madone a daigné agréer la collecte faite dans la paroisse : c'est elle qui nous l'a envoyée du haut du ciel, fondue par les anges ; il ne manque plus que de la mettre sur le clocher.

—Hélas ! soupira le vieux curé, ces miracles ne se font plus ; nous sommes trop mauvais.

—Si la madone ne les fait plus, elle peut bien les inspirer à qui elle veut. Sachez donc que la cloche a été achetée et payée à Naples par le père Trinquet.

—Par le père Trinquet ?

—Et pourquoi pas, reprit ce dernier en personne en se présentant tout d'un coup au curé.

—J'ai toujours dit que vous étiez un galant homme ! et l'on voulait m'insinuer ceci et cela. En parlant de la sorte l'heureux vicillard s'attendrissait et les larmes pointaient sous ses paupières.

—Vous l'avez payée aussi ?

—Naturellement ; qui commande paye.

—Soyez béni ! cette fois vous m'avez joué de la belle manière. Me refuser une obole, et puis par dessous main... Ah ! je vous reconnais.

En discourant ainsi, il arrive en face de la cloche si désirée. Il la contemple avec complaisance d'une extrémité à l'autre, il la touche, la caresse, la fait résonner, ne tarit pas d'éloges sur la forme, la grandeur, la beauté, l'harmonie de l'instrument, sachant bien que tous ces compliments retombaient sur le donateur.—Enfin nous l'avons cette chère cloche ; il ne nous reste qu'à prier Mgr. l'Evêque de venir la baptiser. Quant au parrain, il est trouvé, ce sera le père Trinquet. Merci, mes petits enfants, merci, vous ne pouviez pas me rendre plus heureux.

Ce ne fut pas tout. Quelques-uns lui rappelèrent en riant sa promesse de danser sur la place publique au premier son de la nouvelle cloche.—Vous l'avez promis, reste à savoir si vous êtes un homme de parole.

Don Pasquale répliqua aussitôt : J'ai promis de danser avec Madame Septante ; mais Madame Septante est morte ; je loge maintenant avec Monsieur Septante-un.

—Eh ! bien alors, s'écria le père Trinquet, c'est nous qui danserons...

—Danser en temps de mission, à la barbe d'un capucin ! Je tremblerais de frayeur que la cloche ne se fêlât de honte. Mais si le révérend Père nous le permet, nous ferons danser les quatre derniers chapons que j'ai dans ma volière.

On s'en tint à cette dernière proposition. Le lendemain, jour de la Toussaint, Gertrude fit main basse non-seulement sur les quatre chapons, mais sur toute la volaille, sans épargner un vieux coq fortement éperonné. On mangea, on but au milieu d'une joie sans pareille ; on porta même un toast en l'honneur de la cloche et de son donateur. Le père Trinquet jouissait paisiblement de sa gloire ; mais ce fut en vain qu'on voulut lui faire attendre le jour des morts pour commencer l'exécution de son vœu. Il s'en tint à l'eau pure et fraîche et n'en fut pas moins aimable et moins éloquent.

S'il faut en croire la chronique locale, il observa scrupuleusement son vœu toute l'année, et n'a bu depuis que de l'eau et du vin. Nous le croyons difficilement parce que ces résolutions énergiques sont rares ; mais nous ne saurions le nier, parce que les choses les plus rares peuvent se voir quelquefois. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'Orange possède une cloche magnifique, et c'est la cloche du PÈRE TRINQUET.

P. FRANCO, de la Société de Jésus.

FIN.

PROVINCE DE QUEBEC.

CHAMBRE DU PARLEMENT.

BILLS PRIVÉS.

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LEGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement, (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec,") elles sont requises d'en donner DEUX MOIS D'AVIS, (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette Officielle de Québec, en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les "trois premières semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE.

Greffier du Con. Lég.
C. M. MUIR,
Greffier de l'Ass. Lég.

Québec, 6 août 1872.

A V I S .

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

Québec, 14 Oct. 1872.

Il est donné avis que, conformément à la 50e règle de l'Assemblée Législative de la Province de Québec toute pétition pour bill doit être présentée, le, ou avant le vingt-septième jour de novembre prochain.

G. H. MUIR,
Greffier de l'Ass. Lég.

Lévis, 16 oct. 1872.